

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi deuxième (2^e) jour du mois de mai deux mille seize à 19h30, au Centre communautaire, 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Madame la conseillère Josée Goyette, ainsi que Messieurs les conseillers Benoît Lamontagne, Ghislain Quintal, Éric Rioux, Donald Pinard et André Dulude, formant quorum sous la présidence Monsieur le maire Albert Santerre.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Période de recueillement
2. Considération et adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 mai 2016
3. Considération et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 avril 2016
4. Première période de questions
5. Rapport du premier semestre de l'exercice financier indiquant les revenus et dépenses au 31 mars 2016 et ceux de l'exercice précédent (art. 176.4 du code municipal)
6. Virements budgétaires
7. Voirie municipale :
 - 1) Dépenses du mois d'avril 2016 :

Garage Denis Gagnon	Entretien réparation	664.56\$
Rainville Automobile Inc.	Panne à l'huile 10 roues	1 695.19\$
Mazout Propane Beauchemin	Diesel	1 826.77\$
Seney Électrique	Entretien réseau éclairage	68.97\$
8. Offre réparation de la niveleuse
9. Offre ponceau chemin Walbridge
10. Mandat service juridique / ref : appel d'offres
11. Règlement taxation 911
12. Résultat de l'appel d'offres pour le rechargement du 5^{ème} Rang Nord
13. Comité intermunicipal des incendies
- Dépôt rapport des dépenses
14. Distribution d'arbustes / 14 mai 2016
15. Engagement - Dossier aréna de Bedford
16. Réservation de chambres dans le cadre du congrès FQM 2016 qui se tiendra du 28 septembre au 1^{er} octobre 2016.
17. Remboursement des frais d'inscriptions aux cours de natation organisés par la ville de Bedford
18. Aide financière réfection du terrain de balle
19. Demande de permis de rénovation dans la zone du PIIA de Mystic – Recommandations du CCU
20. Demande de commandite pour la tenue du « *Rendez-vous country* » qui se tiendra les 8 et 9 juillet 2016
21. AVIS DE MOTION - Règlement numéro 2016.05302, modifiant le règlement numéro 2008.03302 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
22. AVIS DE MOTION - Règlement numéro 2016.05303, modifiant le règlement numéro 2008.03303 intitulé ZONAGE, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
23. AVIS DE MOTION - Règlement numéro 2016.05304, modifiant le règlement numéro 2008.03304 intitulé LOTISSEMENT, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

24. AVIS DE MOTION - Règlement numéro 2016.05305, modifiant le règlement numéro 2008.03305 intitulé CONSTRUCTION, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
25. AVIS DE MOTION - Règlement numéro 2016.05307, modifiant le règlement numéro 2008.03307 RELATIF À L'ÉMISSION ET AUX TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
26. Autorisation de dépenses et paiements suivants :
- | Fournisseur | Description | Montant |
|----------------------|---------------------|----------------|
| Infotech | Papeterie (chèques) | 362.17\$ |
| Ville de Cowansville | Cour municipale | 703.08\$ |
27. Information :
- Invitation tournoi de golf de la Ville de Bedford
 - Invitation au tournoi de golf du maire de Cowansville
28. Deuxième période de questions
29. Correspondances de monsieur le maire
30. Affaires diverses
31. Approbation des comptes à payer
32. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.

2016.05103 **Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mai 2016**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :
 QUE l'ordre du jour proposé le 2 mai 2016 soit et est approuvé tel que présenté.
 ADOPTÉE

2016.05104 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :
 QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 soit approuvé et signé tel que rédigé.
 ADOPTÉE

Période de questions

Une citoyenne de Saint-Ignace de Stanbridge, Madame Martel, questionne le conseil concernant les travaux de nivellement sur le 5^{ème} Rang Nord.

Le conseil prend note de ses remarques.

Dépôt du rapport du premier semestre de l'exercice financier indiquant les revenus et dépenses au 31 mars 2016 et ceux de l'exercice précédent (art. 176.4 du code municipal)

2016.05105 **Virements budgétaires**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité
 QUE ce conseil autorise la directrice générale à effectuer les virements budgétaires suivants :

Virements Budgétaires

Numéro de compte G/L	Description	Débit	Crédit
02-120-00-412	Frais services juridique	5 000\$	
	Transport		
02-320-00-525	Entretien véhicules	24 000\$	
02-320-05-521	Fossé	6 000\$	
	Investissement (travaux de génie)		
03-310-00-001	Travaux de génie		35 000\$

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Dépenses de voirie municipale du mois d'avril 2016

2016.05106

Offre réparation niveleuse

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de DM GOOS pour la réparation de la transmission de la niveleuse.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.05107

Offre ponceau chemin Walbridge

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de des «Entreprises Denex Inc.» pour la mise en place d'un nouveau ponceau sous le chemin Walbridge.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.05108

Mandat services juridiques

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale à mandater notre procureur pour l'étude d'un dossier relatif à un appel d'offres,

D'autoriser les dépenses relatives à ce mandat.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.05109

Règlement numéro 305.052016 modifiant le règlement numéro 305-072007 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019, signé le 29 septembre 2015, prévoit à son article 4.1 que le montant de la taxe sera ajusté selon l'inflation, avec effet à compter du 1^{er} août 2016.

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement numéro 305.072007 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2016.05110

Résultat de l'appel d'offres pour le rechargement du 5^e Rang

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions est le suivant :

Nom du soumissionnaire	Prix à l'heure	Total Incluant les taxes
D.M. Choquette inc.	12.61\$ / Tm	20 297.68\$

Il est proposé par Ghislain Quintal appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil ce conseil accepte l'offre de D.M. Choquette pour la fourniture et la livraison de pierre de type MG-20B

QUE la soumission pour la fourniture et la livraison de la pierre est datée du 21 avril 2016, ainsi que les documents accompagnant la soumission soient considérés comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduit.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.05111

Distribution d'arbustes

CONSIDÉRANT que samedi le 14 mai 2016, de 10h00 à 12h00, il y aura distribution d'arbustes.

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la vente des arbustes pour une somme symbolique de 1\$.

QUE les arbustes non vendus pourront servir à la végétalisation du cours d'eau longeant le terrain du centre communautaire, ainsi qu'être offert à un organisme œuvrant pour la renaturalisation des berges.

ADOPTÉE

2016.05112

Résolution d'engagement dans le projet d'entente intermunicipale – Aréna de Bedford

ATTENDU QUE la Ville de Bedford sollicite les municipalités dont les représentants sont listés ci-dessous afin qu'une entente intermunicipale soit prochainement signée relativement à l'usage de l'aréna ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des municipalités ciblées de signer une telle entente puisqu'une partie de sa population utilise l'aréna pour la pratique du hockey, du patinage artistique, du patinage libre ou toute autre activité de glace;

ATTENDU QUE la Ville de Bedford propose de définir les modalités d'une entente intermunicipale à être signée de façon à respecter les principes suivants :

- La Ville de Bedford assumera les coûts de la capitalisation liés à l'immeuble qui est sous la responsabilité du conseil municipal de la Ville de Bedford;
- Dans tous les cas d'impact bénéfique lié à l'obtention de subvention, il est convenue toutes subventions ou réductions de coût auront un impact sur la capitalisation annuelle, il est convenu que 50 % de la réduction du coût annuel, par rapport à ceux du projet initial, sera affecté à la Ville de Bedford et que l'autre 50 % sera affecté sous forme de revenus de fonctionnement de l'aréna de façon à réduire le déficit d'opération;
- La Ville de Bedford assumera 20 % du déficit net d'opération de l'aréna;
- La gouvernance mise en place pour assurer la gestion de l'aréna sera composée d'un représentant par municipalité signataire de l'entente à l'exception de la Ville de Bedford qui en comptera deux. Les représentants municipaux seront désignés par leur conseil respectif par voie de résolution. Chaque année, un rapport d'activités incluant un rapport financier sera produit et remis aux membres du comité de gestion afin qu'il le dépose à leur conseil;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

- Le remboursement annuel de tous les coûts de capitalisation liés à l'opération de l'aréna, jugés nécessaires et acceptés par le comité de gestion sera intégré aux frais d'exploitation de l'aréna et réparti selon les modalités convenues;
- Toute fluctuation liée au financement de la dette sera à la charge ou au bénéfice de la Ville de Bedford;
- Un facteur de proximité intégrera l'éloignement et l'appartenance au pôle de Bedford pour la répartition de la charge financière inhérent au déficit d'opération;
- Toutes les municipalités signataires de l'entente devront s'impliquer pleinement dans les activités de collecte de fonds;
- L'entente sera d'une durée minimale de dix ans. Elle sera renouvelable annuellement pour une période de cinq ans, et ce à partir de la cinquième année. Autrement dit, un préavis de cinq ans est appliqué à partir de la 5e année;

ATTENDU QUE la Ville de Bedford a défini que le mode de répartition du déficit d'exploitation pour les municipalités signataires de l'entente, autre que la Ville de Bedford, soit attribué selon les principes définis et fonction des paramètres suivants :

- Un montant fixe de 3 000\$;
- Le nombre d'utilisateurs mineurs. Le montant par utilisateur mineur est de 300\$.
- Le solde de la facture est réparti proportionnellement entre les municipalités en fonction de leur population et de leur richesse foncière uniformisée. Les deux paramètres ont un poids égal.
- Selon son appartenance à l'une des MRC, un facteur de proximité est appliqué sous forme d'une surprime pour les municipalités de Brome-Missisquoi et d'un escompte pour les municipalités du Haut-Richelieu. Le facteur de proximité représente 35% du solde, identifié précédemment, réparti proportionnellement en fonction de la population de chacune des municipalités partenaires d'une même MRC.

ATTENDU QUE la Ville de Bedford, au cours de la prochaine année, sollicitera les organisateurs des ligues d'adultes, afin de colliger les données les plus précises possibles. Ces données seront remises aux membres du comité de gestion pour analyse et évaluation de la possibilité de les inclure dans la formule de répartition des coûts en tenant compte du niveau de subvention aux mineurs comparativement à celui des adultes;

ATTENDU QUE l'écart entre les coûts d'inscription aux activités pour les mineurs entre la ville de Bedford et les autres municipalités signataires sera réduit à 50\$;

ATTENDU QUE la formule de répartition a été présentée aux participants et qu'elle sera détaillée dans l'entente à être signée;

ATTENDU QUE les paramètres de la formule de répartition varient d'année en année, le calcul de la quote-part de chacune des municipalités sera ajusté annuellement avec les valeurs connues à l'automne. Ainsi, les quotes-parts seront connues pour la préparation des budgets municipaux. Les premiers paiements seront dû en avril et en septembre, puisque l'année fiscale municipale sera la période de référence;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge adhère aux principes et aux paramètres de répartitions énoncés ci-haut et qu'ils appuient la ville de Bedford dans ses démarches visant l'obtention de subventions permettant la rénovation de l'aréna.

ADOPTÉE

2016.05113 **Congrès de la FQM 2016**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

QUE trois (3) chambres soient réservées pour la participation au congrès annuel de la FQM;

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2016.05114 **Cours de natation donné par les loisirs de Bedford**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :
D'autoriser la dépense, pour le paiement de la différence entre le coût d'inscription et le montant forfaitaire de 25\$ par enfant.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.05115 **Subvention pour la réfection du terrain de balle**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :
QUE ce conseil autorise une dépense maximale de 40 000\$, aux fins de subventionner « *Les Loisirs de St-Ignace inc.* » dans leur projet de réfection du terrain de balle.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.05116 **Recommandation du comité consultatif en urbanisme, concernant l'émission d'un permis de rénovation dans une zone touchée par le PIIA**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif en urbanisme datée du 28 avril 2016, qui recommande l'autorisation de l'émission du permis de rénovation au propriétaire du 121, chemin Walbridge;

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil autorise l'inspecteur municipal Samuel Grenier à émettre le permis de rénovation demandé.

ADOPTÉE

2016.05117 **Commandite pour la tenue du « Rendez-Vous Country 2016 » de Bedford**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise le versement d'une commandite au montant de 100\$ pour la tenue du « Rendez-vous Country 2016 ».

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2016.05118 **AVIS DE MOTION :**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Donald Pinard que lui ou un autre conseiller à sa place, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un règlement numéro 2016.05302, modifiant le règlement numéro 2008.03302 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

2016.05119 **AVIS DE MOTION :**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Benoît Lamontagne, que lui ou un autre conseiller à sa place, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un règlement numéro 2016.05303, modifiant le règlement numéro 2008.03303 intitulé ZONAGE, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

2016.05120 AVIS DE MOTION :

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Donald Pinard, que lui ou un autre conseiller à sa place, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un règlement numéro 2016.05304, modifiant le règlement numéro 2008.03304 intitulé LOTISSEMENT, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

2016.05121 AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Donald Pinard, que lui ou autre conseiller à sa place, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un règlement numéro 2016.05305, modifiant le règlement numéro 2008.03305 intitulé CONSTRUCTION, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

2016.05122 AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Donald Pinard, que lui ou un autre conseiller à sa place, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un règlement numéro 2016.05307, modifiant le règlement numéro 2008.03307 RELATIF À L'ÉMISSION ET AUX TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

Deuxième période de questions

2016.05123 Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :
QUE le conseil approuve les dépenses et paiements suivants :

N° déboursé	Date	Nom	Description	Montant
201600128 (I)	2016-04-05	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE	Souper bénévoles	200,00 \$
201600129 (I)	2016-04-06	COOL!	Abonnement 12 mois	41,28 \$
201600130 (I)	2016-04-06	SOCIETE DE RECHERCHE SUR LE	DON	200,00 \$
201600131 (I)	2016-04-06	DESJARDINS SECURITE	Assurance collective	843,06 \$
201600132 (I)	2016-04-06	SANI ECO INC.	Traitement recyclage	213,82 \$
201600133 (I)	2016-04-06	JACQUES MARSOT	Commandite	100,00 \$
201600134 (I)	2016-04-06	R.I.E.D.S.B.M.	Enfouissement	1 312,12 \$
201600135 (I)	2016-04-06	HYDRO QUEBEC	Centre comm. et éclairage des rues	1 349,51 \$
201600136 (I)	2016-04-18	COPICOM INC.	Contrat entretien	76,17 \$
201600137 (I)	2016-05-02	RAINVILLE AUTOMOBILE (1975)	Changement de la panne à l'huile 10	1 695,19 \$
201600138 (I)	2016-04-19	VIDEOTRON LTÉE	Téléphone internet mairie	568,25 \$
201600139 (I)	2016-04-19	COMMISSION DE LA SANTE ET	Cotisations	103,99 \$
201600140 (I)	2016-04-19	BELL MOBILITÉ	Connexion Ipad	1 236,58 \$
201600141 (I)	2016-04-19	MAZOUT & PROPANE	Diesel	1 170,65 \$
201600142 (I)	2016-04-18	Environex	Analyse	17,25 \$
201600143 (I)	2016-04-19	VIDEOTRON LTÉE	Téléphone c.c.	98,08 \$
201600144 (I)	2016-04-25	SOCIETE CANADIENNE DES	Timbres (100)	195,46 \$
201600145 (I)	2016-05-02	MAZOUT & PROPANE	Diesel	656,12 \$
201600146 (I)	2016-05-02	DENIS GAGNON	Entretien 10 roues et niveleuse	664,56 \$
201600147 (I)	2016-05-02	Nopac Environnement	Collectes	3 835,24 \$
201600148 (I)	2016-05-02	SENEY ELECTRIQUE INC.	Rep. Lumières de rues	68,97 \$
201600149 (I)	2016-05-02	VIDEOTRON LTÉE	Hébergement	22,98 \$
201600150 (I)	2016-05-02	VILLE DE COWANSVILLE	Frais juridiques - Cour municipale	703,08 \$
201600151 (I)	2016-05-02	HYDRO QUEBEC	Électricité terrain	300,22 \$
201600152 (I)	2016-05-02	GESTION ÉLECTRONIQUE DE	Inspection municipale	1 507,73 \$

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

201600153 (I)	2016-05-02	HYDRO QUEBEC	Électricité mairie	698,71 \$
201600154 (I)	2016-05-03	DESJARDINS SECURITE	Pension	879,88 \$
201600155 (I)	2016-05-02	INFOTECH	Papeterie	362,17 \$
201600156 (I)	2016-05-02	123CartouchedEncre,ca	Encre	86,22 \$
				19 207,29 \$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour les dépenses décrites.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2016.05124

Levée de la séance

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Albert Santerre, maire

Mélanie Thibault, directrice générale /
secrétaire trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire